

Autour de l'exposition *Ne les laissez pas lire*

Laissez-les lire... mais pas tout. En 1978, Geneviève Patte, fondatrice de La Joie par les livres, publie un livre-manifeste intitulé Laissez-les lire ! Quarante ans plus tard, à l'heure d'internet, des tablettes et des réseaux sociaux, où en est-on ? Si la lecture apparaît aujourd'hui comme une valeur refuge dans l'éducation des enfants, les livres qui leur sont destinés ne font pas toujours l'unanimité. Bien au contraire, certains ouvrages continuent aujourd'hui de susciter critiques et polémiques, accusés de présenter aux enfants ou aux adolescents des histoires, des mots ou des images choquantes, dangereuses ou inadaptées.
(Marine Planche, département Littérature et art, Centre national de la littérature pour la jeunesse)

CINQ RENCONTRES

. **L'abbé bethléem aux sources de la loi de 1949**

Lundi 23 septembre 2019, de 18 heures 30 à 20 heures
site de l'Arsenal de la BnF – réservation au 01 62 79 49 49

avec **Jean-Yves Mollier**, historien du livre

En 1904, paraît Romans à lire et romans à proscrire de l'abbé Bethléem, guide de lecture destiné aux familles catholiques qui distingue les "bons" et les "mauvais" livres. Son ouvrage [...] sera le principal inspirateur de la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse.

. **Rencontre avec Agnès Rosenstiehl et Katy Couprie**

Vendredi 15 novembre 2019, de 10 heures à 12 heures 30
site François-Mitterrand de la BnF – réservation au 01 53 79 49 49

rencontre animée par **Marine Planche**, commissaire de l'exposition.

. **La loi de 1949, toujours d'actualité ?**

Mardi 26 novembre 2019, de 18 heures 30 à 20 heures
site François-Mitterrand de la BnF - réservation au 01 53 79 49 49

avec **Thierry Magnier**, éditeur et **Bernard Joubert**, historien

Adoptée juste après la Deuxième Guerre mondiale, la loi du 16 juillet 1949 a installé une commission de surveillance et de contrôle des publications pour la jeunesse. De quelle manière cette loi est-elle appliquée aujourd'hui ?

. **La bande dessinée, cible privilégiée des censeurs ?**

Mardi 3 décembre 2019, de 18 heures 30 à 20 heures
site François-Mitterrand de la BnF. réservation au 01 53 79 49 49

avec **Pascal Ory**, historien, et **Jean-Paul Jennequin**, auteur et critique de bande dessinée. Modérateur : **Christian Marmonnier**, journaliste spécialisé

Comment la loi du 16 juillet 1949 a-t-elle influencé, directement et indirectement, l'édition de bande dessinée en France et en Europe ?

. **L'enfant lecteur face au regard des adultes**

Mardi 17 décembre 2019, de 18 heures 30 à 20 heures
site François-Mitterrand de la BnF. réservation au 01 53 79 49 49

avec **Viviane Ezratty**, directrice de la bibliothèque L'Heure Joyeuse et **Patrice Huerre**, psychiatre des hôpitaux. Modératrice : **Chloé Marot**, journaliste

Qu'est-ce qu'un bon livre pour la jeunesse ? Cette question fait débat au croisement de la perception de l'enfance, de l'expertise professionnelle des bibliothécaires et de certains mécanismes de censure.

<https://www.bnf.fr>